

Conseil municipal

Séance publique du Jeudi 16 février 2017

Présents

Jean Pierre Pastre - Anne Cabrié - Patrice Castillon - Eliane Galtier - Guy Sabarths - Irène Prioton - Christine Cabantous - Angel Brigido - Guy Sabarths

Absents

Pauline Berdeil pouvoir à Eliane Galtier

Ordre du jour

1. Vote du compte administratif 2016 : budget Général, budget service de l'eau, budget CCAS
2. Compte rendu des réunions : conseil communautaire, Syndicat de l'eau SIAEP, et Syndicat du bassin de l'Aude
3. Délibération sur le RIFSEEP, régime indemnitaire aux agents territoriaux
4. Délibération sur l'indemnité de la Conseillère allouée à Mme la Trésorière
5. Point sur la forêt communale et travaux à réaliser
6. Information sur la déchetterie Trifyl
7. Stationnement autour du foyer municipal
8. Convention fourrière
9. Hérault énergie Renforcement route de Camplong
Hérault énergie finance à 100% un projet de travaux de renforcement de travaux route de Camplong pour la somme de 16635,57€ (électricité) et 736,36€ (éclairage public)

Préambule du maire

Le compte administratif est le résultat financier de la mise en œuvre de notre projet politique selon les priorités matérielles et spirituelles définies par le conseil municipal.

Question 1

Vote des comptes administratifs

Budget principal 2016 :

Fonctionnement Recettes : 782 538€

Dépenses 567 421 € soit un résultat de 215 117€ d'excédent total sur l'exercice 2016

Investissement : Dépenses : 414 748€ Recettes : 346 031

Soit un résultat total excédentaire **de 146 400€** sur le budget principal pour 2016

Budget de l'eau 2016 : Excédent de 13 456,47€ en investissement

Excédent de **42 906,75 €** en fonctionnement soit **56 363,22 €** d'excédent total sur l'exercice 2016

Budget du CCAS 2016 : dépenses de 3540,08 € et 6478€ de recettes

VOTE

POUR	9
CONTRE	
S'ABSTIENT	1

Le maire ne vote pas

Question 2

Compte rendu des réunions

Conseil communautaire : 1^{ère} réunion pour élire la gouvernance : les présidents et vice-présidents et leurs indemnités, les représentants aux différentes structures PHLV, Syndicats ... **Président** : Josian CABROL

4 vice-présidents de chaque ancienne communauté de communes

Chaque vice-président a une compétence particulière

Travail sur les compétences et la gestion des budgets et du personnel dans chaque domaine

Beaucoup de difficultés à harmoniser les projets politiques, les mises en œuvre et les budgets

Syndicat de l'eau SIAEP : syndicat créé au 1^{er} janvier 2017, chaque commune y adhère. Un président et deux vices présidents ont été élus. Ce syndicat permet de sauvegarder la gestion de l'eau, l'excédent budgétaire important sans le reverser dans la nouvelle intercommunalité. **Président** : Daniel PRIVAT, maire de Ferrals.

Syndicat de l'eau du bassin de l'Aude : fusion de tous les syndicats bassins versant de l'Aude soit 91 communes

Proposition de vote des statuts. **Président** : Christian MAGRO, 1^{er} adjoint de La Redorte.

Voté à l'unanimité des participants

Question 3

Délibération sur le RIFSEEP, régime de prime aux agents

Le RIFSEEP, régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel est un nouvel outil créé par l'Etat pour regrouper et harmoniser les régimes de prime et d'indemnités de la fonction territoriale. Le conseil municipal propose d'instaurer un régime indemnitaire pour les agents territoriaux tenant compte de leurs fonctions, de leur aptitude au travail et engagement professionnel. Un montant fixe de 200 euros est proposé pour chaque agent et 100 euros seront alloués en supplément par une commission composée du maire et des adjoints.

Voté à l'unanimité des participants

Question 4

Indemnité annuelle au comptable du Trésor Public chargés des fonctions de Receveurs des Communes

Le conseil municipal propose de verser la somme de 397,08€ à Madame la Trésorière de Capestang pour son indemnité annuelle de conseil

Voté à l'unanimité des participants

Question 5

Point sur la forêt communale et travaux à réaliser

Pour rappel : Forêt 400 ha gérés par l'ONF avec laquelle nous avons passé une convention (800€) + Groupement forestier privé (150ha) dans lequel la commune possède 89 % des parts.

Perspective de coupe de douglas sur la piste qui descend d'Argentières et sur le secteur de Linze. L'agent forestier ONF propose une matérialisation des limites, des travaux d'éclaircie, des layons...

Des retours financiers d'environ 20 000€ sont prévisibles ce qui est non négligeable pour le budget de la commune.

Devis de l'ONF pour réaliser des travaux : ouverture de chemins d'exploitation au broyeur en prévision des coupes de bois sur le canton de Linze – montant 1280€

Voté à l'unanimité des participants

Question 6

Information déchetterie TRYFIL

Avec la fusion de la communauté de communes, le prestataire de gestion des déchets a changé, c'est la société Trifyl de Labessière-Candeil, qui sera chargée de relever le contenu des containers. Une convention sera également passée avec les déchetteries de Pépieux, Aigues Vives, Ferrals...

Question 7

Stationnement autour du foyer municipal

Nous pensons que les stationnements intempestifs autour du foyer municipal se régleraient à l'amiable en toute civilité ce n'est pas le cas. Le conseil municipal fera une information à toutes les associations usagères du lieu pour rappeler l'organisation du stationnement, ainsi que les principes d'utilisation des portes ayant des incidences sur la climatisation. Le conseil municipal décide d'installer des bornes rétractables devant les portes vitrées ainsi que des panneaux d'interdiction de stationner sur les portails de la caserne des pompiers.

Voté à l'unanimité des participants

Question 8

Hérault énergie Renforcement route de Camplong

Hérault énergie finance à 100% un projet de travaux de renforcement de travaux route de Camplong pour la somme de 16635,57€ (électricité) et 736,36€ (éclairage public), requalification des réseaux basse tension.

Voté à l'unanimité des participants

« Séance clôturée à 22h35, l'ordre du jour étant épuisé »

Signatures des présents